



PHILIPPE SAIVE,
Echevin des Sports
et de la Culture

La Champions League des Cités
ces 25 et 26 juin ...

Page 12

MESURES SPECIALES DANS LE CADRE DU CONFLIT EN UKRAINE



En soutien aux Ukrainiens, l'Etat fédéral appelle les pouvoirs locaux à recenser toutes les capacités d'hébergements temporaires.

L'administration communale d'Ans réitère son appel à la population. Les personnes qui auraient un logement à mettre à disposition de réfugiés ukrainiens peuvent prendre contact avec le service social communal par téléphone 04 247 72 76 ou 94 ou via courriel social@ans-ville.be. Ou en passant par le guichet électronique de la ville d'Ans

<https://ans-formulaires.guichet-citoyen.be/social/accueil-des-refugies-ukrainiens/>

En ce qui concerne l'accueil des Ukrainiens en Belgique (droit de séjour, octroi d'aides de la part des CPAS), les premières mesures sont les suivantes :

■ Au niveau du séjour, le Ministère recommande d'introduire une **demande pour obtenir le statut spécial de personnes temporairement déplacées**. Il s'agit, au niveau européen, d'un statut spécifique pour les grands groupes de personnes fuyant une guerre. Celui-ci permet de s'adapter au mieux au statut particulier des Ukrainiens, sans préjudice sur une éventuelle autre demande de titre de séjour (par exemple

une demande de protection internationale) qui serait introduite par la suite en fonction de l'évolution de la situation en Ukraine. Vous pouvez trouver plus d'information à ce sujet sur le site de Fedasil.

■ Suite à l'octroi du statut de personne temporairement déplacée, la personne concernée est inscrite au registre des étrangers et reçoit une carte A. Elle entre de ce fait dans les conditions d'octroi d'une éventuelle aide sociale équivalente au RIS (moyennant une enquête sociale comme pour toute aide du CPAS). D'autres aides sont possibles (psychologiques, médicales, ...) en fonction de la situation particulière de chaque personne.

Au niveau du CPAS, une personne-ressource a été désignée pour répondre aux questions à ce sujet. Vous pouvez contacter M. DOFFOUX Olivier au 04 247 74 28 ou via l'adresse mail olivier.doffoux@ans-cpas.be

<https://fedasil.be/fr/actualites/ukrainiens>

UKRAINE 12-12

#UKRAINE1212

FAITES UN DON

12-12

ENSEMBLE POUR
SAUVER PLUS DE VIES

Solidarité avec la population ukrainienne





Sommaire :

Mesures spéciales dans le cadre du conflit en Ukraine	p 2
Sommaire	p 3
Mobilité : Une étroite collaboration en la ville d'Ans et Liège Métropole. ..	
Les premiers analyseurs de trafic Telraam vont être installés chez les particuliers.....	p 4
Des cérémonies du 8 mai qui rappellent que la liberté et la démocratie sont des acquis fragiles	p 5
Notre zone de Police était présente ce samedi 7 mai lors de la journée portes ouvertes de l'École de Police de Liège.	p 6
Ils se sont dit «Oui»	p 7
Pour plus de civisme, de courtoisie et de bienséance	p 8
Grand nettoyage de printemps : à Ans aussi!	p 9
Sur le front des chantiers	p 9
Journée de l'abeille	p 10
Constitution d'une réserve de recrutement	p 11
Champions League des Cités les 25 et 26 juin 2022	p 12
Château de Waroux - 3 juin au 3 juillet	p 13
Constitution d'une réserve de recrutement Une piste de pétanque au Hall des Sports de Loncin, il ne manque que le chant des cigales	p 13
L'agriculture : championne de l'anti-gaspi!	p 14
Nouveaux à Ans	p 15
Reprise du Marché d'Ans	p 15
Ans et ses Parcs, une synergie entre les échevinats de l'Environnement et des Affaires Sociales	p 16
Vivre, Survivre, et Revivre est le titre d'un livre plein d'émotions qu'Elyo Buzin a rédigé en nous livrant son parcours de vie atypique	p 17
Agenda	p 18-19
Exposition Château de Waroux	p 20

Site de la commune d'Ans : www.ans-commune.be

Avant les vacances, un petit contrôle des documents de chacun des membres de la famille s'impose !

Vérifiez les conditions d'entrée de votre pays de villégiature sur le site du S.P.F. Affaires Etrangères. Mis à jour en permanence, il précise également les éventuels visas nécessaires et affiche les liens vers les représentations diplomatiques :

https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/documents_de_voyage

Pour toute commande de document, présentez-vous au service population muni d'une photo d'identité récente qui respecte les critères biométriques

Carte d'identité + 12 ans	Max 3 semaines : 26.70€	Urgence 2/3 jours : 121.90€
Carte enfant - 12 ans	Max 3 semaines : 6.70€	Urgence 2/3 jours : 91.90€
Passeport majeur	10 jours : 75€	Urgence 24 h : 259.5€ / Urgence 4 h : 320€
Passeport mineur	10 jours : 35€	Urgence 24 h : 210€ / Urgence 4 h : 290€
Permis de conduire	72 h : 25€	

Informations spécifiques Covid : <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyager-en-securite/>

www.info-coronavirus.be/fr/voyager-en-securite/

Renseignements complémentaires : Tel 04 247 72 85 ou population@ans-commune.be

BONNES VACANCES !





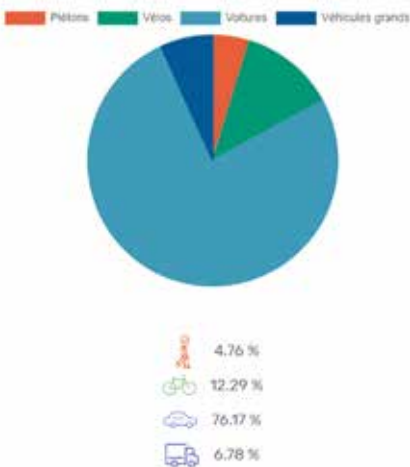
Grégory Philippin,

Bourgmestre

Mobilité : Une étroite collaboration entre la ville d'Ans, ses citoyens et Liège Métropole...

Les premiers analyseurs de trafic Telraam vont être installés chez les particuliers...

Pourcentage par type



En pratique, Liège Métropole est une association supracommunale sur base volontaire reposant sur une Assemblée générale dont les membres sont les Bourgmestres des 24 communes de l'arrondissement. Ses objectifs sont de promouvoir des actions supracommunales et ce notamment en matière d'aménagement du territoire et à fortiori de mobilité.

Liège Métropole a ainsi remis à la ville d'Ans, une dizaine de dispositifs de comptage du trafic appelés Telraam.

Ces analyseurs de trafic placés gratuitement chez des particuliers au premier étage permettent de calculer en temps réel, qui passe sur la voirie en question (piétons, vélos, voitures, camions) ainsi que sa vitesse moyenne. Il y a plusieurs semaines, Liège Métropole avait par voie de presse sollicité les citoyens ansois à participer à l'opération en s'inscrivant sur la plateforme informatique dédiée à cet effet. 5 citoyens ont déjà été enregistrés, les dispositifs de comptage seront installés sous peu dans les rues suivantes :



- Avenue Alfred Deponthière
- Rue Monfort
- Rue des 3 Rois
- Rue du Parc
- Chaussée du Roi Albert
- Rue Lambert Dewonck
- Rue Walther Jamar
- Rue Gilles Magnée
- Rue d'Othée
- Rue des Français,
- Rue de Juprelle
- Rue de Jemeppe

Ces appareils disposés au 4 coins de la ville permettront de mieux cerner la problématique de la mobilité et d'y trouver des solutions ou des alternatives.

Les Citoyens intéressés peuvent s'inscrire sur la plateforme suivante :

<https://telraam.net>

Précisons que les Citoyens intéressés à titre privé par le matériel évoqué ci-dessus peuvent également l'acquérir en l'achetant en direct sur le même site.



Le Bourgmestre Grégory Philippin aux côtés de Madame Louise Larose, une des premières citoyennes ansoises à recevoir un analyseur de trafic Telraam.



Des cérémonies du 8 mai qui rappellent que la liberté et la démocratie sont des acquis fragiles...



8 mai 1945, ce jour marque la fin de la seconde guerre mondiale au niveau de l'occident et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Ce fut là, la guerre la plus meurtrière de l'Humanité. Sinistre bilan, près de 59 000 000 de morts du côté des Alliés et près de 13 000 000 du côté des forces de l'Axe... Sans compter le nombre de personnes blessées et mutilées...

Au cours des 8 dernières décennies, le spectre de la guerre en Europe s'est éloigné, et puis un jour de février 2022, les troupes russes envahissent l'Ukraine, pays souverain. Et là, la guerre réapparaît aux frontières de l'Europe, à moins de 1600 km d'ici...

La ville d'Ans entretient depuis toujours son devoir de mémoire à destination

des jeunes générations. C'est ainsi qu'à chaque 8 mai, date de la capitulation allemande, le Bourgmestre d'Ans, Grégory Philippin et une délégation du Collège dépose une gerbe aux pieds des différents monuments ansois dédiés aux victimes de la guerre. Ces dépôts de gerbes se font notamment en présence d'enfants des écoles communales et libres. Il s'agit là de rappeler aux jeunes générations tout l'enjeu de la démocratie et que la liberté est un combat de tous les jours face aux extrêmes de tous bords. Plus



d'une centaine d'enfants ont assisté au dépôt de gerbe qui a eu lieu au Fort de Loncin en présence d'Yves Parthoens, le Président du Cpas en charge des Affaires sociales. Les enfants, encadrés par les bénévoles du Front de Sauvegarde du Fort présidé par Fernand Moxhet ont ensuite visité le fort de Loncin dont les trésors se nourrissent notamment des hauts faits de la résistance.

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne





Grégory Philippin,
*Bourgmestre, Président de la Zone
de Police d'Ans-Saint-Nicolas.*

Envie de vous mettre au
service des citoyens et de les
protéger? La Police recrute...



Vous n'avez pas pu être présent à cet événement mais vous souhaitez obtenir des renseignements sur les opportunités de carrière à la police (métiers en uniforme ou fonctions administratives ou logistiques),

Consultez le site internet
<https://www.jobpol.be>

Contactez un de nos collègues « point de contact recrutement » par mail à l'adresse ZP.Nissan.Recrutement@police.belgium.eu ou par téléphone au 0472-5284.89

Notre zone de Police était présente ce samedi 7 mai lors de la journée portes ouvertes de l'École de Police de Liège.

L'occasion était donnée à chaque participant de découvrir :

- Le service de recrutement qui exposera le nouveau processus de sélection.
- Le service de sélection qui expliquera les diverses épreuves de la sélection générique.
- D'autres zones de la Police Locale vont vous faire découvrir les 7 fonctionnalités de la Police Locale et les spécialisations possibles.
- Des services de la Police Fédérale vont vous expliquer leur quotidien.
- Des écoles 7TQ métiers de la prévention et de la sécurité.
- L'institut St Laurent vous présentera la formation préparatoire qu'il organise en 2022.

Des aspirants et des formateurs de l'École de Police de Liège qui vous exposeront la formation de base.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Solidarité avec la population ukrainienne



« Ils se sont dit oui »



Le 23 avril
Les époux Mahy – Pecheux



Le 30 avril
Les époux Telemans – Tiscal

Bon anniversaire
Madame Léonard,
une centenaire,
cela se fête!

Toutes nos
félicitations!



Solidarité avec la population ukrainienne





Walther Herben,

*Premier Echevin en charge du Budget,
de l'Environnement et des Travaux*

Pour plus de civisme, de courtoisie et de bienséance...

Le mois dernier, notre Conseil communal a adopté, à l'unanimité, son nouveau «règlement général de police».

Celui-ci contient toute une série de règles à respecter en matière d'environnement, de gestion des déchets, de lutte contre le bruit, d'occupation du domaine public, ..., assorties de sanctions pour ceux qui ne les observeraient pas.

Même si elles se traduisent généralement par des interdictions, plutôt que des contraintes, ces règles ne font le plus souvent que nous rappeler les usages de la bienséance, les principes du «vivre ensemble» et les attitudes élémentaires à observer pour se montrer courtois, discrets et respectueux des autres.

En matière d'environnement, voici épinglées quelques mesures reprises dans ce règlement, qu'on a trop souvent tendance à oublier ou à négliger :

De la sûreté et de la commodité du passage sur la voie publique

Tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient entretenues de façon telle qu'aucune branche ne fasse saillie sur la chaussée, l'accotement ou le trottoir à moins de quatre mètres au-dessus du sol, ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière, ne diminue l'intensité de l'éclairage public, ni ne touche des câbles, conduite ou autre réseau de distribution installés sur le domaine public.

Sont interdits, le dépôt ou le placement à une fenêtre ou à une autre partie d'une construction, de tout objet qui en raison d'un manque de fixation ou d'adhérence suffisante est susceptible de choir sur la voie publique et porter atteinte de ce fait, à la sûreté ou à la commodité du passage.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que devant l'immeuble qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé ou rendu non glissant. De même, en pareil cas, les filets d'eau, les bouches d'incendie

et les avaloirs devant leur domicile seront toujours dégagés par le riverain. S'il s'agit d'immeubles comportant plusieurs riverains, ils sont solidairement responsables de cette charge de voirie.

Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique, sauf sur les terrasses dûment autorisées ou lors de manifestations commerciales, festives ou sportives dûment autorisées ou organisées par la Ville.

De la propreté et de la salubrité publiques

Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement ou du trottoir aménagé jouxtant l'immeuble qu'il occupe. Le balayage et le désherbage sont obligatoires devant les propriétés, de la limite de celles-ci jusqu'à l'extrémité extérieure du filet d'eau bordant la voie publique.

Il est interdit de satisfaire à des besoins naturels ailleurs que dans les endroits affectés à cet usage.

Tout terrain doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien nuire aux parcelles voisines ou à l'aspect esthétique de son environnement. Outre les interdictions édictées dans les législations fédérales et/ou régionales en la matière, il est strictement interdit de faire usage de pesticides (herbicides, fongicides, acaricides, rodenticides, ...) à une distance de moins d'un mètre de la limite de propriété. L'usage de pesticides néonicotinoïdes ou contenant du glyphosate est strictement interdit.

Il est interdit de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée à tout endroit susceptible de constituer un habitat ou un milieu de vie pour le hérisson, entre 17h et 10h. Avant toute utilisation d'une tondeuse automatisée, le fil ou câble périphérique permettant de délimiter le périmètre de tonte doit être installé en retrait et à une distance raisonnable des arbustes, buissons ou haies du jardin susceptibles d'abriter un hérisson.

Les poubelles publiques servent exclusivement pour le dépôt occasionnel de menus objets utilisés par les passants ainsi que pour le dépôt de déjections canines emballées. Le dépôt de tout autre type de déchets, notamment ménagers, y est formellement interdit.

Il est interdit d'abandonner des bouteilles, canettes et autres objets, déchets ou débris sur la voie publique ou dans les propriétés privées, y compris aux abords des bulles à verre, à vêtements et poubelles publiques.

De la tranquillité publique

Sont interdits sur la voie publique comme dans les propriétés privées, sauf autorisation du Bourgmestre, les tirs de feux d'artifices, les tirs de pétards et l'usage de haut-parleurs, d'amplificateurs ou autres appareils de sonorisation.

Il est interdit d'utiliser sans nécessité, même sur terrain privé des engins à moteur produisant des bruits de nature à troubler la tranquillité publique.

Il est interdit de déposer des verres dans les bulles à verre avant 7h et après 22h.

Des squares, parcs et jardins publics

Sauf autorisation spéciale du Bourgmestre dans le cadre de manifestations dûment autorisées, dans les parcs, squares et jardins publics existant sur le territoire de la Ville, les dispositions suivantes sont d'application :

1. Hormis les véhicules de secours, de services ou de travaux dont la présence est dûment justifiée, tout véhicule à moteur est strictement interdit à l'exception de ceux spécialement conçus ou aménagés en vue de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.
2. La circulation des cavaliers est interdite.
3. Les autres engins sur roues sont interdits. Sont toutefois admis les engins sur roues servant au transport de personnes, tractés ou poussés par la seule force musculaire de la personne transportée ou d'une tierce personne ainsi que les

Solidarité avec la population ukrainienne



vélos pour autant que leur vitesse ne dépasse pas 10 km/heure.

4. La pratique du football ou autres jeux de balle est interdite, sauf pour les enfants de moins de 10 ans.
5. Sans préjudice des autres dispositions, la pratique de tout jeu ou sport consistant à propulser un objet quelconque dans les airs par quelque moyen que ce soit est interdite.
6. Il est interdit de pénétrer dans les plans d'eau, les fontaines ou autres cours d'eau, que ceux-ci soient naturels ou artificiels, et d'y jeter quoique ce soit.
7. Il est interdit de camper sous tente ou autre abri.
8. Il est interdit de pénétrer dans les massifs et les parterres.
9. Il est interdit de grimper sur les arbres, d'y jeter des pierres et des bâtons ; de les détruire, écorcer, mutiler, blesser, secouer, salir ou dégrader d'une façon quelconque.

10. Il est interdit d'arracher, couper ou casser les arbustes, plantes, fleurs, feuilles ou fruits, ou de nuire aux plantations de quelque manière que ce soit.
11. Il est interdit de détruire, arracher ou dégrader les pieux, tuteurs, fils de fer, grillages, cerceaux et tous autres objets servant à la protection des arbres, pelouses et des parterres.
12. Il est interdit de monter sur les bancs, les statues, vases, piédestaux, fontaines, murs, barrières et clôtures quelconques, de même que sur tous autres objets d'ornementation ou d'utilité publique.
13. Il est interdit de prendre des oiseaux, de détruire ou d'enlever leurs nids.
14. Il est interdit de ramasser du bois mort et d'autres matériaux.
15. Il est interdit d'allumer des feux de bois, broussailles, etc.
16. Les déchets seront exclusivement déposés dans les poubelles réservées à cet effet.

17. Les chiens sont autorisés. Ils doivent être tenus en laisse et leurs déjections seront immédiatement ramassées par la personne qui en assure la garde. Les chiens d'attaque ou réputés dangereux doivent porter une muselière.

En tous lieux publics, les détenteurs d'animaux doivent faire le nécessaire pour l'empêcher de porter atteinte à la sécurité des usagers. Ils doivent en outre être munis du matériel nécessaire au ramassage des déjections et présenter ce matériel à la demande de tout agent qualifié.

Des amendes administratives

Le non-respect de ces règles est assorti de peines diverses, dont la plupart se traduisent par l'application d'amendes administratives. Le montant maximum de ces amendes est d'ailleurs passé de 250 à 350 €.

Précisons toutefois que les actes de délinquance environnementale ou de maltraitance envers les animaux sont, quant à eux, passibles d'amendes pouvant aller, selon leur catégorie, jusqu'à 100.000 €.

Grand nettoyage de printemps : à Ans aussi !

Organisé cette année du 5 au 8 mai, sous l'égide de BeWapp (Ensemble pour une Wallonie plus propre), le Grand Nettoyage de Printemps est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à conscientiser les générations actuelles et futures à la malpropreté ambiante de manière à faire changer les comportements de façon durable.

Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

291 Ansois répartis en 11 équipes et les services communaux ont à nouveau uni leurs efforts pour que notre bonne ville bénéficie, en ce week-end de commémoration et de fête des mères, d'un vrai « coup de propre ».

Que tous les participants à cette opération trouvent ici nos chaleureux remerciements.

C'est dans ce contexte que, dès le vendredi 6 mai, une petite équipe d'agents communaux des services de l'environnement, de l'urbanisme et de l'ADL s'est formée pour nettoyer l'espace public dans les rues de Loncin et de Jemeppe.

Un enseignement à tirer de cette journée pour les deux rues concernées : l'essentiel de la récolte était constitué de mégots dans les rigoles ou sur les trottoirs.

Très difficiles à ramasser et très polluants (un mégot suffit à polluer 500 litres d'eau), alors qu'il serait si simple de ne pas les jeter par terre en se munissant d'un cendrier portable ou, pour ceux qui fument sur le pas de leur porte, d'un récipient adapté...



Sur le front des chantiers

Avec le printemps, de nombreux chantiers visant l'amélioration de notre réseau routier, piéton et cyclable ont été entamés.

A ce jour, nous pouvons nous réjouir du résultat dans les rues Petite Ville, de l'Abbaye, du Tilleul, Marie Curie, clos Floréal



et rue de Waroux, cette dernière étant dotée, à la fois, d'un nouveau revêtement entre Alleur et Xhendremael, ainsi que d'un confortable cheminement sécurisé pour piétons et cyclistes d'Alleur à Waroux.

Rue Lambert Dewonck, c'est le trottoir entre le carrefour de la RN3 et celui « du Spar », qui a été achevé dernièrement, n'attendant plus que les plantes grimpantes qui le jalonnent.

Entre-temps, les travaux de rénovation de la rue Pierre Lecharlier ont débuté, tandis que ceux de la rue de la Ferme, du quartier Louis de Brouckère, de la rue Sous-le-Bois et de la rue F. Ferrer commenceront incessamment.



Tout cela devrait être terminé pour fin juin ou, au pire et selon les conditions atmosphériques, juste après les congés de la construction, à la mi-août.

Walther HERBEN, Echevin de la Gestion territoriale (Travaux, Environnement, Patrimoine, Energie), des Agents Constatateurs, du Développement durable, du Budget et des Finances.

Courriel : walther.herben@ans-commune.be - Contact : Claudia Musardo – 04 247 72 52 | Courriel : claudia.musardo@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne



ABEILLES & COMPAGNIE




Quinzaine des abeilles
et des pollinisateurs

du 14 au 29 mai

Aidons les syrphes,
papillons, osmies, ...
Ils pollinisent pour nous!

JOURNÉE DE L'ABEILLE ET DES POLLINISATEURS SAUVAGES À ANS

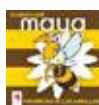
À l'initiative du Collège communal d'Ans et de l'Echevin de l'Environnement, Walther HERBEN
DIMANCHE 29 MAI 2022 DE 13H À 18H • RUE DU TILLEUL 21, 4432 ALLEUR

-  Découverte du travail au rucher Vignoul : extraction du miel, travail de la cire, dégustation gratuite et vente des produits de la ruche.
-  Découverte du jardin au naturel avec un guide : les alternatives aux pesticides, les trucs et astuces pour un potager et un jardin naturels, les conseils de base en permaculture.
-  Découverte des coccinelles avec kit de larves gratuit et animation sur la pollinisation pour petits et grands.

Vous aussi, vous pouvez rendre votre jardin accueillant pour la nature et recevoir de Natagora, le label «Réseau Nature» pour votre jardin !

Le service communal de l'environnement mettra à votre disposition de la documentation et des ressources ainsi que des boissons désaltérantes à base de miel.

 Service Environnement : 04 247 72 67 – 04 247 72 24 • environnement@ans-ville.be
Apiculteur, Claude vignoul : 0476 33 89 80 • vignoulclaud@gmail.com



Partout en Wallonie :
visites de jardins,
d'apiculteurs,
animations,
balades, ateliers,
conférences...

www.abeillesetcompagnie.be





Nathalie Dubois,
*Echevine de l'Instruction publique
et de la petite Enfance*

Constitution d'une réserve de recrutement de surveillant(e)s de garderies scolaires

Dans le cadre de la préparation de la future rentrée scolaire 2022-2023, l'Administration communale d'Ans constitue une nouvelle réserve de recrutement pour le poste de surveillant(e) de garderies scolaires.

Description de fonction.

Tâches principales.

Les tâches à effectuer sont liées à la surveillance des garderies scolaires et repas de midi.

Profil de la fonction.

- Être capable de travailler en horaire coupé (matin-midi-soir).
- Avoir les aptitudes physiques nécessaires pour travailler avec des enfants.
- Savoir gérer des groupes d'enfants de 2,5 à 12 ans.
- Avoir la capacité de collaborer avec ses collègues et de maintenir un environnement de travail agréable.
- Respecter les horaires convenus et les consignes données.
- Détenir les compétences pratiques pour l'exercice de cette fonction.
- Avoir la capacité de communiquer les problèmes rencontrés avec l'équipe pédagogique.
- Accepter de suivre des formations.

Conditions d'accès à la fonction.

- Diplôme exigé : aucun.
- Avoir une très bonne connaissance de la langue française.

Avoir une expérience dans l'accueil de la petite enfance, avoir déjà travaillé en collectivité ou avoir un attrait pour l'enfance et l'animation constituent des atouts.

Contrat proposé.

Contrat de remplacement ou à durée déterminée.

Démarches à accomplir.

Lettre de motivation, CV et attestations établissant l'expérience devront parvenir à

l'attention de Monsieur Jérôme RENETTE, Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 Ans ou via l'adresse mail suivante : jerome.renette@ans-ville.be pour le 30 juin au plus tard.

Pour plus d'information :
Vous pouvez contacter
Monsieur Jérôme RENETTE
au 04 247 72 32 ou par email :
jerome.renette@ans-ville.be



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.

Contact : Jérôme Renette – 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Philippe Saive,

Echevin des Sports et de la Culture

Champions League des Cités les 25 et 26 juin 2022...



Chaque rencontre durera 15 minutes en 5 contre 5 (maximum 8 joueurs par équipe).

Inscriptions et renseignements :
thekey4430@gmail.com
jusqu'au dimanche 12 juin

Samedi 25 juin

U8 Cité du Bourdon

U9 Cité Lonay

U10 Cité de Loncin

U11 Cité du Champ d'aviation

Dimanche 26 Juin

U12 Cité Lonay

U13 Cité du Bourdon

U14 Cité de Loncin

U15 Cité du Champ d'aviation



Solidarité avec la population ukrainienne

12

ANSINFOS

L'Echevinat des Sports de la Ville d'Ans et l'asbl The Key ont décidé de mettre en place des tournois de foot sur les agoras des cités Bourdon (Xhendremael), Loncin, Lonay et Champ d'aviation (Ans).

Ces rencontres se dérouleront de 10h00 à 19h30 avec remise des prix à 19h45.



L'HUMOUR...REMÈDE CONTRE UN QUOTIDIEN PARFOIS DÉPRIMANT

Un de mes objectifs, en ma qualité d'Echevin de la Culture et de Président du Centre culturel d'Ans est de mettre les spectacles d'humour à l'honneur.

Après Kody et Fabian Le Castel, c'est au tour de Manon Lepomme de présenter, le 27 mai prochain, son spectacle « *Je vais beaucoup mieux merci* » au Centre culturel d'Ans. Un véritable show sur l'identité et sur les étapes de la vie où Manon compte bien vous questionner en vous faisant pleurer de rire et d'émotion...

Le 10 juin, c'est PE qui y racontera des histoires drôles...

Outre qu'il est une porte d'entrée sympathique dans le monde de la Culture, le spectacle d'humour permet de combattre un quotidien parfois bien morose et anxigène.

Alors, venez voir les spectacles d'humour...et riez...

 Centre Culturel d'Ans | 04 247 73 36 | www.centreculturelans.be/agenda/



Château de Waroux - 3 juin au 3 juillet

Une expo qui marie photographies et peintures

On dit toujours que l'aventure est au coin de la rue ... pour le photographe **Didier Vanmolleket** est au coin de la route, du chemin, du sentier, qui, chaque jour, amène son lot de surprises, bonnes ou mauvaises.

Cette exposition photographique est le reflet de son « aventure » quotidienne sur les routes, traduite en paysages sur une

période de vingt ans, dont on ne soupçonnerait pas qu'ils puissent appartenir à un décor tout proche et qui se révèlent au hasard d'une lumière attendue depuis longtemps, se trouvant peut-être, au bout du chemin ...

Pour Maricot, la peinture, exutoire idéal, est un fabuleux moyen d'expression qui correspond bien à sa personnalité !

Elle s'est essayée à la peinture abstraite et a appris la technique des couleurs dans différents ateliers.

Forte de toutes ses expériences dans les domaines de l'aquarelle comme de la peinture à l'huile, elle peint ce qu'elle sent, très humblement, de façon authentique, et communique ses émotions, ses « ciels intérieurs ».

Entrée gratuite à l'exposition, accessible du mardi au dimanche de 14 à 18h.



Une piste de pétanque au Hall des Sports de Loncin, il ne manque que le chant des cigales ...

Les beaux jours reviennent et même si en Belgique, le climat peut souvent être changeant, il suffit parfois de quelques petites infrastructures pour s'imaginer être dans le sud de la France. C'est ainsi qu'à l'initiative de l'Echevinat des Sports, un terrain de pétanque a été construit à côté de la terrasse du Hall des Sports en ce début de mois de mai. L'apéro en terrasse chez Dédé, un petit repas sur le pouce et ensuite place à la pétanque, il n'en faut pas plus pour profiter de la vie. La réalisation du terrain est à mettre à l'actif de l'Echevinat des Travaux...



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut – 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

Caroline Loudèche : caroline.loudeche@ans-commune.be



Anne-Marie Libon,

Echevine en charge
de l'Urbanisme et de la ruralité

L'agriculture : championne de l'anti-gaspi!

Ces dernières semaines, avec le retour des beaux jours, vous avez sans aucun doute croisé de nombreux tracteurs sur vos routes. Le printemps, c'est en effet LA grande saison des semis et plantations, même si certains végétaux ont déjà été implantés dès l'automne, comme beaucoup de nos céréales, par exemple.



Ce printemps, les légumes, betteraves, maïs, pommes de terre ont été semés ou plantés au fil des jours, et du bon vouloir de la météo. Voilà qui va agrémenter vos assiettes durant les prochains mois. Vos assiettes, oui... mais pas seulement ! On le sait trop peu, mais les agriculteurs sont depuis toujours, des champions toutes catégories de l'économie circulaire.

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Un exemple, pour mieux comprendre ... Ce n'est un secret pour personne, nos betteraves, culture traditionnelle de nos campagnes wallonnes, sont à la source du sucre que vous utilisez chaque jour pour vos pâtisseries, confitures, et autres douceurs. Chaque tonne de betterave donne ainsi environ 170 kilos de sucre. Ce qu'on sait moins, c'est qu'une fois le sucre extrait, le reste de la betterave n'est pas jeté : on en fait par exemple des pulpes, qui constituent un élément nutritif excellent et local pour les ruminants.

Cet exemple, on peut le décliner pour toutes les productions agricoles de notre région. Chaque hectare de blé produira plus de 5 tonnes de farine, soit environ 25.000 baguettes de 250gr. Du blé dont la paille sera ensuite utilisée par nos éleveurs, etc... Ce fonctionnement, qui persiste depuis des siècles, et la combinaison des activités d'élevage et de culture sur notre territoire, ce sont de précieux atouts qui répondent aux principes de l'économie circulaire.

Ainsi, comme on l'a dit, les co-produits des végétaux servent à alimenter le bétail,

et les effluents d'élevage constituent un engrais de très haute qualité qui vient nourrir les sols pour la culture suivante, et en renforcer la structure.

C'est parce que nos secteurs agricoles sont très complémentaires qu'il est capital de conserver ce bel équilibre, qui participe à une gestion fûtée de nos ressources.

Pas d'éleveurs sans cultivateurs, pas de cultivateurs sans éleveurs... Et surtout, sans agriculture, pas de nourriture ! Pensez-y quand vous nous croiserez sur la route !



Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel – 04 247 72 41 – Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Solidarité avec la population ukrainienne



Christopher Gauthy,

Echevin des Affaires économiques,

Président de l'Agence de Développement local

Nouveaux à Ans :

Andorinha Fabrique de Pastéis de Nata : pâtisserie artisanale

Rue de la Vallée, 151
4432 Alleur - 0492 640 827

andorinha-pasteisdenata@outlook.com
<https://www.facebook.com/andorinhapasteisdenata/>

Infinie Beauté : institut de beauté, pédicure médicale

Au sein de l'espace Plan B
Rue Gilles Magnée, 172
4430 Ans - 0496 801 251

info@infinie-beaute.be
<https://www.beautynity.be/institut/infinie-beaute>

Jusqu'au bout des ongles : prothésiste ongulair

Rue du Parc, 5 - 4432 Alleur - 0470 563 871

jusquauboutdesongles2022@gmail.com
<https://www.jusquauboutdesongles.be/>

Lomia : Massage – Drainage

à l'Espace Vital
Route Militaire, 374
4432 Alleur - 0499 136 749

info@lomia.be
<https://www.facebook.com/Lomia.DrainageRenataFranca.Amelie.Cialone>

Un temps pour soi By Sally. M : salon de coiffure

Rue de l'Yser, 221
4430 Ans - 04 266 23 86

C. F Esthétique :

épilation définitive Laser Sapphire

Rue Edouard Colson, 25
4431 Loncin - 0484 770 003

<https://www.facebook.com/Clementinefraussenesthetique>

REPRISE LE 01 AVRIL 2022

MARCHÉ D'ANS

Rue Edouard Colson (N3)
Sur le parking de la piscine

Vendredi à partir de 14h

Produits locaux
Food trucks
Ambiance festive



04 337 80 97
bureau.wallonie@charve.be

Ne pas jeter sur la voie publique. Editeur responsable : F-J SANTOS REY - Esplanade de l'Hôtel communal 1 - 4430 Ans



15

ANSINFOS

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.

Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Solidarité avec la population ukrainienne





Yves Parthoens,

Président du CPAS
en charge des Affaires sociales

Ans et ses Parcs, une synergie entre les échevinats de l'Environnement et des Affaires Sociales.

Avec l'arrivée du printemps et le retour du soleil, beaucoup d'entre vous vont pouvoir à nouveau profiter des bienfaits de la nature : balade en forêt, promenade dans les parcs, jardinage ...

La Ville d'Ans est dotée d'un certain nombre d'espaces verts dont vous trouverez la liste ci-après. Ces parcs sont accessibles à tous, tout au long de l'année, moyennant le respect des heures d'ouverture et du règlement de police relatif à la vie dans les parcs publics.

Afin d'encadrer ces espaces verts, la Ville d'Ans a constitué une équipe « d'Agents Nature » qui, à différents moments de la semaine et du weekend, assurent une mission d'information et de surveillance des parcs. A l'écoute, ils pourront vous informer sur des questions relatives à l'utilisation du parc et veilleront au respect du bien-être animal.

En collaboration avec d'autres services de la Ville, les Agents Nature sont également en contact régulier avec la SRPA (Société Royale Protectrice des Animaux), le CREAVES (Centre Réhabilitation Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage), le MUSTELA (Association Protection des Furets), et d'autres encore.

N'hésitez donc pas, lorsque vous rencontrerez l'un de nos agents nature, à le saluer mais aussi, à dialoguer avec lui car tout comme vous, l'embellissement et le respect de la faune et de la flore de nos parcs nous tiennent à cœur.

Liste des espaces verts de la Ville d'Ans

Alleur :

- | Parc d'agrément, rue de la Résistance : Espace canin, plan d'eau pour les animaux aquatiques et les oiseaux d'eau, espace de jeux pour les petits enfants – accès via la rue de la Résistance.
- | Le parc Philosophique – accès via la rue Petite Va ou la rue des Messes.

Ans :

- | Le parc Herman (côte d'Ans – derrière l'ancienne piscine) : Espace de jeux et intergénérationnel, arbres fruitiers – accès via la rue Lambert Masset, la rue Walther Jamar et la rue Sous-le-Bois.
- | Le parc des Coteaux : Espace de jeux pour les enfants, plan d'eau – accès via la rue des Trois Rois et la rue Bonne Nouvelle.
- | Le parc de la Caisserie (proche de la gare) : espace de jeux pour les enfants



et parcours Fitness pour les plus de 14 ans – accès via la rue Maréchal Foch et la rue de la Caisserie.

- | Le parc d'affaires Gilles Magnée : Espace vert et étang – accès via la rue Gilles Magnée.
- | Le parc Monfort (derrière la poste d'Ans) : accès via la rue Monfort et RAVeL.
- | L'espace vert de l'ancienne piscine d'Ans : bacs « Incroyables Comestibles » – accès via la rue Walther Jamar.

Loncin :

- | Espace « Michel Daerden » : Espace vert derrière l'église et à côté de la salle des Tilleuls – accès via la rue de Jemeppe.

Heures d'ouverture des parcs accessibles au public.

- ▶ Du 1^{er} avril au 31 août : de 08h00 à 21h00.
- ▶ Du 1^{er} septembre au 31 octobre : de 08h00 à 20h00.
- ▶ Du 1^{er} novembre au 31 mars : de 08h00 à 19h00.

A toutes fins utiles, petit rappel du règlement de police relatif à l'accès aux parcs publics en pages 8-9 du Premier Echevin, Walther Herben.

Préserver la qualité des parcs est le rôle de la Ville d'Ans, mais c'est aussi l'affaire de chacun et chacune.



Yves Parthoens, Président du CPAS en charge des Affaires sociales, du PCS et des Personnes à mobilité réduite.

Courriel : yves.parthoens@ans-commune.be Contact : 04 247 74 10



Solidarité avec la population ukrainienne



Vivre, Survivre, et Revivre

est le titre d'un livre plein d'émotions qu'Elyo Buzin a rédigé en nous livrant son parcours de vie atypique.

Cet intitulé rejoint notre chemin de vie actuelle.

Les années 2000 se projetaient grandioses, par une technologie avancée, le progrès de la médecine, la lutte contre la faim dans le monde, des processus de paix et le maintien de notre qualité de vie.

Notre insouciance quotidienne a subi un séisme tellement puissant que ce Covid inattendu a tout bousculé, a ôté des vies, a séquestré les familles, et ses répliques ont été lourdes de conséquences.

D'autres ont été inondés, et le 24 02 20 02 l'Ukraine, région martyre nous livre via les médias et leurs témoins, les horreurs d'une guerre sans merci.

La liste est longue. Qui sommes-nous encore aujourd'hui et comment avons-nous surmonté ces affres et ces tourments ?

Le télétravail pour les uns, les écoles fermées, les contacts familiaux et amicaux réduits, les hôpitaux débordés, le danger, nous ont obligé à redessiner nos modes de vie.

Nos enfants et nos jeunes ont souffert de cette rupture sociale et combien de nos aînés sont partis avec comme seule accompagnante, la solitude.

Notre résilience nous a incités à innover et a permis de découvrir des talents insoupçonnés.

Des reconversions professionnelles ont vu le jour et des métiers oubliés ont conquis le public.

Cependant, le pouvoir d'achat est le pouvoir de vivre.

Les conséquences du Covid et la guerre en Ukraine ont fait exploser les budgets. Trop de ménages étouffent par la hausse des prix.

Quelles solutions ?

Malheureusement, les mécènes ne se sont pas encore manifestés.

Nous souhaitons maintenir un équilibre grâce à nos ressources humaines, à notre solidarité, notre efficacité. La solidarité a été un vecteur de notre rebondissement face aux imprévus.

Qu'elle soit nationale ou locale, la force de la solidarité, c'est d'être ensemble.

La solidarité c'est DONNER de son savoir, de son temps, de son soi. Donner en fon-

Notre monde a besoin de poètes, de jardiniers, de gens qui aiment se balader dans les bois, de gens qui s'entraident au lieu de détruire, qui ralentissent au lieu de dépasser. Notre monde a besoin de personnes qui cultivent l'être au lieu de rechercher désespérément de l'avoir.

Nadine LEON



tion de ce que l'autre a besoin. Soyons fiers d'avoir innové et d'avoir réappris à vivre différemment.

Les associations ont répondu avec une générosité inestimable. Quelle leçon de vie et quel défi ! Nous avons fait face à la réalité même si cette dernière est très difficile. Nous avons besoin de voir le beau de tout ça. Toutes ces initiatives qui font chaud au cœur, qui font sourire et qui font revivre.

Le printemps nous accompagne et la beauté des sites fleuris, ou non, reflètent cette lumière qui illumine notre quotidien.

Aidons nos enfants à construire leur avenir dans une société humaine. Outillons-les à devenir les citoyens de demain.

Revivre : retrouver un chemin de quiétude, vivre à nouveau par l'imagination, par le rêve,

nourrir nos ressources, connaître de nouveau, apprécier.

Francine Collard -Samray
Conseillère et Cheffe de groupe
CDH-RCA



Solidarité avec la population ukrainienne

Agenda

Samedi 28 mai 20h – 22h

**Mai en Couleurs
Soirée Blind Test**

Centre Culturel d'Ans

Des chansons, des extraits de films et des paroles à retrouver dans les recoins de votre mémoire pour faire gagner votre équipe et explorer les représentations du genre dans la chanson !

Soirée festive et conviviale assurée ! Dans le cadre de Mai en Couleurs.

Prix : 5€/équipe (4 à 8 personnes)

Infos et inscriptions : www.centreculturelans.be



Mardi 31 mai 20h

Cinéclub Ansois - Billy Elliot

Centre Culturel d'Ans

Réalisation : Stephen Daldry

Projection en VO-STFR

Durée : 1h59

Entrée gratuite – réservation vivement souhaitée : www.centreculturelans.be

Vendredi 03 juin 20h30

Concert Jazz - L'Âme des Poètes

Centre Culturel d'Ans

Jean-Louis Rassinfosse :

contrebasse

Pierre Vaiana : saxophone **soprano**

Fabien Degryse : **guitare acoustique**

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes : www.centreculturelans.be



Du vendredi 3 juin au dimanche 3 juillet 2022

Expo Maricot (peinture) / Didier Vanmolleket (photographies)

Château de Waroux

Mercredi 8 juin et mercredi 22 juin, de 14 à 16h :

Dans le cadre de l'exposition au château de Waroux, ateliers d'initiation à l'aquarelles par Martine Custers (Maricot).

A partir de 12 ans. Paf : 5€. Réservation au 0495 571 984

Samedi 04 juin

Concert Metal

John L - Izuma - Ghost :Whale

Centre Culturel d'Ans

Ouverture des portes à 19h15, concert à 20h

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1.25€ (art.27)

Infos et préventes :

www.centreculturelans.be



Mardi 07 et 21 juin de 19h – 20h

Atelier - Cycle Yoga du Rire

Centre Culturel d'Ans

Exercice de méditation et de bien-être par la pratique du rire.

Animation par Wafa Ben Sedrine.

Tout public

Entrée gratuite

Réservation obligatoire : www.centreculturelans.be

Mercredi 8 juin de 15h30 à 16h.

L'Heure du conte « Histoire d'en rire »

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Mercredi 8 juin et mercredi 22 juin, de 14 à 16h :

Dans le cadre de l'exposition au château de Waroux, ateliers d'initiation à l'aquarelles par Martine Custers (Maricot).

A partir de 12 ans. Paf :

5€. Réservation au

0495 571 984

**Samedi 11 juin,
de 9h à 15h.**

**Bibliothèque Arsène Soreil
- Vente de livres d'occasion**

**Dimanche 12 juin,
de 14h – 17h30**

Repair Café

Centre culturel d'Ans

Lieu d'accès libre où des

« experts » en différentes dis-

ciplines essaient de réparer

gratuitement les objets défectueux apportés par tout un cha-

cun, le Repair Café a pour objectif de montrer aux usagers le

« comment faire ». Tout en permettant ce partage de savoir

et en répondant à la question sociétale de la consommation

à outrance, le projet crée aussi du lien : dans une ambiance

cordiale, les participants peuvent faire connaissance autour

d'un verre ou aider à réparer quelque chose appartenant à

un autre.

Bienvenue à chacun.e !

Dimanche 12 juin de 10h30 à 19h.

Compétition de Tir à l'arc



Château de Waroux (parc)

Organisée par La Fraternité du Phénix, sous l'égide des Archers de Seraing

Solidarité avec la population ukrainienne



Jeudi 16 juin de 17h à 19h

Présentation et dégustation de vins bio dans le cadre de l'Exposition Maricot (peinture)/Didier Vanmolleket (photographies).

Nombre de places limité,
réservations souhaitées au 0495 571 984.

Dimanche 19 juin 10h 30

Spectacle Slouchai

Centre Culturel d'Ans
Par Marie Billy et Zoé Pireaux
De 0 à 5 ans

Un spectacle à vivre en duo. Pour le confort et la proximité des tout-petits avec les artistes, la jauge du spectacle est limitée à 60 spectateurs. Afin de favoriser l'accès au spectacle à un maximum d'enfants, nous proposons une formule « en duo », un parent avec un enfant. Si un second parent souhaite accompagner, n'hésitez pas à envoyer un mail à spaquot.cca@proximus.be, nous créerons une liste d'attente et vous tiendrons informés de la possibilité de vous recevoir la veille du spectacle, s'il reste des places. Nous vous remercions pour votre compréhension !

Entrée : 15€/duo parent-enfant
Infos et préventes : www.centreculturelans.be



Dimanche 19 juin 16h 30

Spectacle Zingala



Centre Culturel d'Ans
Par le Kyoka Théâtre
De 2 à 6 ans

Une allégorie de la Terre Mère Nourricière...

Entrée : 7.5€ (prévente) / 9€ sur place / 1.25€ (art.27)
Infos et préventes : www.centreculturelans.be

Mercredi 22 juin de 15h 30 à 16h

L'Heure du conte «Vive les vacances»

Bibliothèque Arsène Soreil

Entrée gratuite – Contact Christine Fortin, 04 247 73 56

Jeudi 23 juin, de 10h à 12h

Cercle de lecture.

Bibliothèque Arsène Soreil

Venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture à la bibliothèque Arsène Soreil.

Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin : 04 247 73 56

Samedi 25 juin, de 16h 30 à 17h 30

Concert de guitare

Château de Waroux (salle des mariages).

Dans le cadre de l'exposition Maricot (peinture) /Didier Vanmolleket (photographies).

Nombre de places limitées,
réservations souhaitées au 0495 571 984

Dimanche 3 juillet à 16h et 18h 30

Concert de Flamenco

Château de Waroux.

03 07
TABLAO EL CARRU
FLAMENCO
CHATEAU DE WAROUX
rue de Waroux, 301
4432 ANS
03 juillet 2022
Show 1: 16h / Show 2: 18h30
ESTEBAN MURILLO
FEDERICO ORDONEZ
CRISTINA HALL
ENTRÉE + 1 SANBIA
18 €
RESERVEZ VOTRE PLACE
0495/83.74.85
anthonyelcarru@gmail.com
elcarru
En partenariat avec le Centre Culturel d'Ans
Avec l'aide de la Fédération Wallonie Bruxelles
Tournée Art & Vie
Centre Culturel d'Ans
VILLE D'ANS
Fédération Wallonie Bruxelles

L'opération « Les artistes ansois vous ouvrent leurs portes » se prépare ...

La tradition culturelle ansoise veut que depuis quelques années déjà, nos artistes locaux ouvrent, une année sur deux, les portes de leur foyer ou de leur atelier afin de présenter au plus grand nombre leurs œuvres.

Le public aura donc l'occasion, **les samedi 8 et dimanche 9 octobre prochains**, de venir à la rencontre des peintres, sculpteurs ou artisans locaux au cœur même de leur création. Un dépliant ainsi qu'une page web hébergée sur notre site internet communal (www.ans.eu) donneront tous les détails sur ce WE consacré à nos artistes.

Si vous êtes un de ces artistes et que vous souhaitez participer à cette opération, nous vous invitons à contacter le service de la Culture de la Commune d'Ans au n° de téléphone 04 247 72 73 ou par courriel à l'adresse suivante : pascal.galhaut@ans-commune.be, avant le 1^{er} août. Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir le formulaire d'inscription à l'événement.



Solidarité avec la population ukrainienne



EXPOSITION

PEINTURE PHOTOGRAPHIE



Maricot



Didier Vanmollekot



**Du vendredi 3 juin au dimanche 3 juillet 2022
au Château de Waroux - entrée gratuite**

Château de Waroux - Rue de Waroux 301, 4432 Ans
Ouvert du mardi au dimanche, de 14 à 18h
<https://www.chateau-waroux.be/>

